

enfants, avait-il dit en terminant, peut-être serons-nous appelés au tribunal de Dieu plus tôt que nous ne pensons." Les élèves descendirent ensuite au réfectoire, et au retour, une Sœur retournant à la chapelle aperçut M. Drolet gisant à terre.

Le choc avait été tellement fort que son dentier s'était détaché et était tombé à quelques pieds de distance. Le pauvre curé venait d'être frappé de paralysie. Le Bon Dieu lui accorda la grâce de recevoir les derniers sacrements en pleine connaissance, en lui laissant l'usage de ses facultés jusqu'au coucher du soleil. — Alors il entra en agonie et mourut le vendredi soir à 9 heures. Les funérailles ont eu lieu, le 13 février, présidées par Mgr Marois qui a chanté le service et fait l'éloge funèbre. L'assistance comptait 24 prêtres et un nombre considérable de fidèles parmi lesquels on remarquait les principaux paroissiens de la paroisse et des alentours. M. Drolet a été inhumé sous les dalles du sanctuaire, à deux pas de ses prédécesseurs, MM. Noël et Lahaye.

Mgr Marois a annoncé en terminant, que le futur curé n'aurait nommé qu'au printemps. M. Drolet a légué à son couvent une prime d'assurance de 1,000 piastres, ainsi que son mobilier, à la seule condition de prendre soin d'une vieille sœur, âgée de 85 ans. C'est un don qui consolide la fondation de cette maison destinée à faire tant de bien. Il lègue aussi 100 piastres à la fabrique de Saint-Jean et 50.00 à celle du Cap-Rouge.

Qu'on veuille bien ne pas oublier ce digne prêtre et implorer la miséricorde de Dieu en sa faveur.

D. GOSSELIN, Ptre.

Actes de l'Episcopat canadien

15 octobre 1768 : Circulaire de Mgr Briand faisant connaître aux curés les intentions du gouverneur sur l'union entre les anciens et les nouveaux sujets du Roi.

22 mai 1775 : Mandement de Mgr Briand au sujet de l'invasion du Canada par les Américains.

13 juin 1775 : Circulaire de Mgr Briand au sujet du rétablissement des Milices.

31 décembre 1775 : Mandement ordonnant la récitation de certaines prières à l'issue de la messe.

12 mai 1776 : Mandement de Mgr Briand aux citoyens de